

Marcel FOURNIER,

[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal]

(1983)

“Autour de la spécificité.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel FOURNIER

[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal]

"Autour de la spécificité."

Un article publié dans la revue **Possibles**, vol. 8, no 1, 1983, pp. 85-112.

[M. Fournier nous a autorisé à diffuser la totalité de son œuvre publiée au Québec, le 12 décembre 2002]



Courriel : marcel.fournier@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 19 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Table des matières

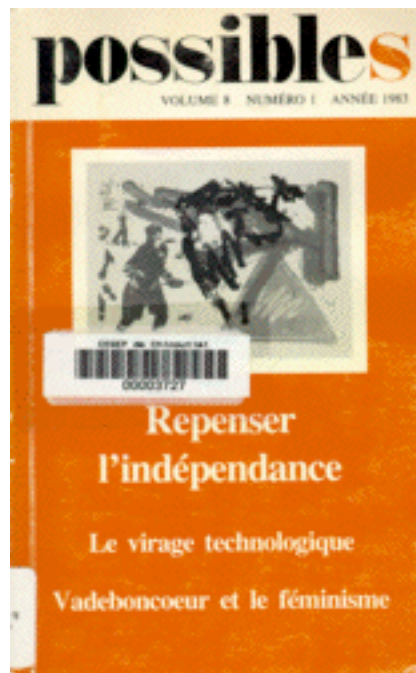
Introduction

- I. Le regard de l'autre
- II. Une race, son territoire, son âme
 - L'âme franco-canadienne
 - La « parlure québécoise »
 - Le physique
- III. Le renouvellement des perspectives la québécitude
- IV. Mobilisation et distinction. Les incertitudes

Marcel FOURNIER,

[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal];

“Autour de la spécificité.”



Un article publié dans la revue **Possibles**, vol. 8, no 1, 1983, pp. 85-112.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La publication d'un article d'une éditorialiste du Devoir ¹ Lise Bissonnette, a réouvert un « vieux » débat, celui de la spécificité culturelle du Québec : en réaction à une déclaration du sociologue Fernand. Dumont, professeur à l'Université Laval et président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, qui affirmait que la défense de la langue (française) n'avait de sens qu'en autant qu'elle corresponde au maintien d'une culture, l'éditorialiste s'était amusée à rappeler à l'ordre l'éminent professeur et à pourfendre « tous ceux qui s'efforcent à définir notre indicible spécificité culturelle, les uns se perdant en discussions byzantines (le sexe de la spécificité) ou oiseuses (le style des bungalows de banlieue), les autres s'en tenant à des descriptions contradictoires (l'esprit sédentaire et le sens de l'aventure), des bredouillements informes ou des points de suspension ² ». Hors quelques symboles caricaturaux - la huche de pain, l'armoire en pin, les catalogues, etc. - qu'y a-t-il, peut-on se demander à la suite de Lise Gauvin, qui puisse identifier avec certitude le profil culturel québécois ? Évidemment la langue ... Mais tout le reste n'est-il que littérature ou bavardage savant ?

¹ Bissonnette, Lise, « De notre agonie », Le Devoir, 11 septembre 1982, p. 14.

² Gauvin, Lise, « Au juste, de quoi parle-t-on ? », Possibles, vol. 7, no 1, 1982, pp. 2002-206.

Ce débat n'est pas nouveau et aujourd'hui comme hier, les sciences humaines et sociales sont partie prenante de ce débat : le relativisme culturel - à chaque société, sa culture - qu'elles ont promu les ont amenées à participer à ce que l'anthropologue français Marcel Mauss appelait la « formation consciente des caractères nationaux ». Sans reconstituer une histoire des sciences humaines et sociales au Québec, il convient de prendre un certain recul et de présenter diverses représentations que la collectivité canadienne-française s'est donnée d'elle-même depuis la fin du XIXe siècle.

Au risque de simplifier, l'on peut diviser les études portant sur la culture canadienne-française en deux grandes catégories selon la perspective qu'elles adoptent : la première, celle du Québec vu de l'extérieur (en particulier d'Ottawa), perçoit la différence culturelle comme un handicap ou un stigmaté ; la seconde, celle du Québec vu de l'intérieur (en particulier du mouvement nationaliste) constitue la québécoisité comme élément de fierté et aussi comme projet politique. D'un côté, les Canadiens-français comme groupe ethnique (minoritaire), de l'autre, le Québec comme nation-État.

I. Le regard de l'autre

[Retour à la table des matières](#)

« L'originalité du Canada français sur le plan culturel » a, on s'en doute, suscité un grand étonnement chez les sociologues et anthropologues américains au point de les inciter à y entreprendre des recherches empiriques. Présentant le livre d'Horace Miner, *St. Denis, A French Canadian Parish*, Robert Redfield écrit que la contribution de cette excellente étude est de « permettre de voir en quoi la société paysanne canadienne-française ressemble aux peuples primitifs ». Et se référant au poids de la tradition, au consensus entre les membres, à la force de la foi et à l'omniprésence de la famille, il ajoutera : « Bref, ces habitants ont une culture ». Mais cette culture (traditionnelle) dont on peut identifier les « traits

essentiels », est une culture qui, en contact avec la « civilisation moderne ou industrielle », est en voie de transformation ³.

La problématique qui sous-tend cette analyse et qui est celle du passage de la société traditionnelle (ou « folk ») à la société moderne est très importante puisqu'elle sera, sous des formes différentes, à la base de diverses études, par exemple celle d'un autre sociologue américain, Everett Cherrington Hughes. Mais, dès le début du XXe siècle, un intellectuel québécois informé des sciences sociales, Léon Gérin (183-1951) constate, par le biais d'enquêtes monographiques qu'il effectue auprès de familles rurales ⁴, certaines particularités culturelles du Canada français et s'en inquiète : la culture canadienne-française, ou tout au moins l'un de ses éléments fondamentaux - l'organisation familiale et le type de socialisation qui lui est associé - apparaît comme un handicap ; elle constitue même un obstacle à la survie (économique, etc.) du Canada français. Dès son enfance à Ottawa, Gérin a pris conscience de la « supériorité de groupe anglicisant », de sa « vigueur et son initiative ⁵ » et, même s'il admire certains traits culturels des familles rurales canadiennes-françaises - désintéressement et esprit d'entraide, traditions familiales et religieuses fortes, etc. -, il n'en est pas moins, dans les débats publics, l'avocat du changement (des mentalités) et de l'entrée dans la modernité : éveil de l'esprit d'initiatives (individuelle), formation d'une classe supérieure dans les « arts visuels », c'est-à-dire dans les secteurs de la technique et de l'industrie, réforme de l'enseignement secondaire, en particulier celui des collèges classiques, etc. La prise de position de cet intellectuel qui poursuit des enquêtes « positives » et qui refuse d'assimiler la sociologie à la morale catholique suscite, il ne faut pas s'en étonner, des réactions négatives : « Ne soyons pas jaloux de la supériorité des autres races, lui répond-on. Restons ce que nous sommes. Gardons la foi des aïeux avec la foi en notre mission (religieuse et intellectuelle ⁶) ».

Même si on lui offre quelques tribunes et qu'on lui accorde certaines gratifications, Léon Gérin sera, dans les années 1930 et 1940, « oublié » ... pour n'être découvert et réhabilité qu'à la toute fin de sa vie par une nouvelle génération

³ Redfield, Robert, « Introduction », in Horace Miner, *St. Denis, A French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939. Voir Horace Miner, « Le changement dans la culture rurale canadienne-française », (1938), in Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, Montréal, H.M.H., 1971, pp. 77-89.

⁴ Voir Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens, milieux agricoles de traditions françaises*, Montréal, A.C.F., 1937, 218 p., 2e éd. Fidès, 1948, 221 p. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁵ Léon Gérin, « Loi naturelle du développement de l'instruction populaire », *La Science sociale*, XXIV, novembre 1897, p. 378.

⁶ Abbé J. -A. Brosseau, *Étude critique du livre À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* *La Revue canadienne*, vol. 56, avril 1904, p. 356.

de spécialistes en sciences sociales, celle de l'Université Laval. Cette « découverte » n'est pas le seul produit d'un hasard : ces spécialistes trouvent en Léon Gérin un précurseur, c'est-à-dire un intellectuel qui manifeste les mêmes préoccupations d'objectivité et d'empirisme et qui partage les mêmes interrogations et les mêmes inquiétudes au sujet du « destin du Canada français ». Le regard qu'ils portent sur leur collectivité et qui est structuré par la problématique du passage de la société traditionnelle à la société moderne est très critique et remet en question la vision « naïve » des intellectuels nationalistes. Pour un Jean-Charles Falardeau, le « drame » du Canada français ne se situe pas, comme le pensent alors ces intellectuels nationalistes, sur le plan des relations constitutionnelles entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral mais sur le plan de « l'antinomie entre la civilisation urbaine et américaine et l'identité religieuse et culturelle du Canada français ». Dans l'un de ses premiers écrits, celui-ci tente de répondre à la question : « Existe-t-il une culture canadienne-française » ? et identifie ce qu'il appelle le « something different » du Canada français, etc. Cette analyse comporte une évaluation sévère de ses concitoyens, de leurs défauts : complexe de vassalité et de jeunesse à retardement, xénophobie latente, colonialisme, une sorte d'ouverture, de mesquinerie intellectuelle, tendance à un insularisme parfois intransigeant ⁷.

Tout au cours des années 1940 et 1950, les spécialistes en sciences sociales qu'a réunies autour de lui à l'Université Laval, le R.P. Lévesque, o.p. poursuivent cette critique de la société canadienne-française. Le procès des chefs nationalistes, qui rêvent d'une utopique Laurentie et veulent isoler le Québec du monde « par un mur de Chine politique, religieux et linguistique ⁸ » est particulièrement rude. L'on reconnaît évidemment aux Canadiens français certains particularismes, par exemple d'« être français par la langue et la civilisation » et d'« être catholique par tradition ou par conviction », mais contrairement aux intellectuels nationalistes, l'on accorde une grande importance à une autre caractéristique, celle d'« être nord-américain par naissance ». Dès lors la question du Canada français se formule dans des termes différents : « Comment concilier, se demande-t-on, le souci d'une prospérité collective avec les exigences spirituelles de la culture et du christianisme dont nous nous réclamons ⁹ ? ».

Le refus d'un « nationalisme ethnocentrique » et le parti-pris pour la « modernité » seront partagés par les « nouveaux intellectuels » qui collaborent à

⁷ Falardeau, Jean-Charles, « Existe-t-il une culture canadienne-française définitive ou en voie de disparition ? », L'Action nationale, XI, mars 1941, p. 206.

⁸ Falardeau, Jean-Charles, « Les Canadiens français et leur idéologie » in Mason Wade, La dualité canadienne, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960, p. 37.

⁹ Falardeau, Jean-Charles, « Perspectives » in Jean-Charles Falardeau, Essais sur le Québec contemporain, Québec, Presses de l'Université Laval, 1954, p. 248.

la revue *Cité libre* ou aux activités de l'Institut Canadien des Affaires Publiques : avocats de la Liberté, de la Démocratie et de la Modernité, ces intellectuels élaboreront une critique de la société canadienne-française « traditionnelle », de l'élite clérico-nationaliste et de l'idéologie de conservation. À la problématique sociologique de passage d'une société « traditionnelle » (folk) à une société moderne (folk), s'articulera alors, au plan idéologique et politique, une perspective, celle du « rattrapage », qui quelques années plus tard avec le Parti libéral du Québec se traduira en programme politique.

Le « rattrapage » dont il s'agit équivaut largement à un changement de la mentalité et à une modernisation des institutions. Dès la fin des années 1930, le sociologue américain Everett-C. Hughes, qui professeur à l'Université McGill, réalise une importante monographie d'une Petite ville québécoise en voie d'industrialisation¹⁰, pose aussi la question du Canada français en terme de « décalage » : face aux transformations économiques, i.e., une « révolution industrielle tardive » dont les agents sont étrangers, le Canada français maintient une mentalité et des institutions qui « orientées vers une autre et précédente condition économique » ne répondent plus aux « exigences plus variées et plus hautement techniques de la vie métropolitaine et industrielle ». L'un des meilleurs exemples que l'on puisse apporter du « retard » est l'absence d'« entrepreneurship » qui, caractéristique du Canadien français, le relègue au secteur de la petite entreprise. L'étude que réalisera le sociologue américain Norman W. Taylor avec l'aide financière de la Carnegie Corporation et dans le cadre de ses études de doctorat à Yale University (1957) et qui porte sur l'industriel canadien-français en fournira une démonstration : la mentalité, la culture canadienne-française constitue, par nombre de ses traits (sens de la famille, individualisme ou esprit d'indépendance, primat des relations personnelles dans la conduite des affaires, etc.), un facteur explicatif de la position que les Canadiens français occupent dans le champ économique¹¹. Tout autant cette

¹⁰ Hughes, Everett Cherrington, « Crise de la culture canadienne-française », *L'Action nationale*, XVI, décembre 1946, p. 328. Voir aussi Hughes, Everett-Cherrington, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943. Cet ouvrage est traduit en français par Jean-Charles Falardeau, *La Rencontre des deux mondes*, Montréal, Éditions Parizeau, 1945 ; Hughes, Everett-C., « L'industrie et le système rural au Québec », (1938), in M. Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, op. cit., p. 98.

¹¹ Voir son article « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, vol. 2, no 2, avril-juin 1961, pp. 123-150. Cette thèse a été l'objet de nombreuses discussions mais ce n'est que tout récemment qu'elle a été l'objet d'une réfutation systématique : voir Arnaud Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1978.

La seule voie possible qu'ouvre cette perspective n'est cependant pas l'assimilation : au contraire, celle-ci alimentera tout un mouvement de revendications ethniques, c'est-à-dire de défense de la position du groupe ethnique canadien-français dans les champs politique, économique et culturel, et conduira à l'élaboration d'une politique de bilinguisme et de biculturalisme (ou multiculturalisme). En d'autres termes, et ce sera la lecture de Trudeau, Marchand et Pelletier, le maintien du fait francophone au Canada - la « survie du Canada français » - passe par Ottawa.

II. Une race, son territoire, son âme

[Retour à la table des matières](#)

Conscients que le « patriotisme exige la parfaite connaissance de son pays », les membres des mouvements nationalistes se sont rapidement souciés de réunir des données et de réaliser des enquêtes : enquête menée dès 1912 par l'Association catholique pour la jeunesse canadienne, publication de dossiers dans l'Action française, etc. Parmi les sciences humaines et sociales, l'histoire est, il ne faut pas s'en étonner, la première sollicitée : l'œuvre monumentale de l'abbé Lionel Groulx (1878-1967) permet non seulement de décrire des événements et d'établir une chronologie mais aussi d'élaborer une perspective politique (voire une mission, celle de « spiritualiser » l'Amérique) et de consolider la conscience et la fierté nationales (culte des héros, etc.). La construction d'une Histoire nationale apparaît comme une contribution indissociablement intellectuelle et politique : elle assure à une collectivité la reconnaissance et l'affirmation d'une première spécificité, celle d'avoir son histoire. Cette intention politique, l'abbé Groulx l'explicite dans l'un des premiers ouvrages qu'il publie en 1919 sous un pseudonyme :

« J'ai intitulé ce volume : la naissance d'une race (...) Distincts, nous le sommes non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie, dès le 17^e siècle (...) Seule réalité de notre personnalité nationale, la conscience profonde de notre entité distincte pourront soutenir nos instincts de race ¹² ».

¹² Groulx, abbé Lionel, La naissance d'une race, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919.

L'engagement nationaliste se retrouve aussi chez l'un des pionniers de la géographie humaine au Québec : d'Émile Miller (1885-1922), l'on dira en 1922 dans *L'Action française*, qu'« il aimait la géographie par amour pour la science, mais aussi par ferveur patriotique ¹³ ». D'ailleurs dans son premier ouvrage,

Terres et peuples du Canada (Montréal, Beauchemin 1912, 192 p.), que l'on considère alors comme le « centre de son oeuvre », l'on trouve, en plus d'une description de la géographie du Canada, une étude des caractéristiques de ses populations (démographie, apparence physique, langue, religion, etc.) : en géographe humain, soucieux d'établir une relation entre l'homme et son environnement naturel, Miller tente de « fixer quelques-uns des traits sensibles des deux principaux groupes ethniques du Canada, les Franco-Canadiens et les Anglo-Saxons ». Du Franco-Canadien qu'il dénomme aussi « Néo-français » et « Laurentien », celui-ci présente les quelques caractéristiques suivantes

- L'âme franco-canadienne :

« C'est par parfaite convenance de la nature laurentienne au sens de la vie agricole, aux solides institutions sociales traditionnelles transplantées ici par quelques centaines de familles les plus robustes et les plus morales du nord de la France, qu'est née l'âme franco-canadienne, aujourd'hui plus que jamais douée des trois qualités essentielles à l'existence d'un peuple homogène : unité de foi, communauté d'idiome et convergence d'aspiration ».

¹³ « Émile Miller », *L'Action française*, vol. VIII, no 2, août 1922, p. 117. En raison de la faible visibilité qu'a aujourd'hui Émile Miller dans les sciences humaines, il est nécessaire de fournir quelques informations biographiques et bibliographiques : Émile Miller apparaît comme un « raté » du système scolaire qui s'est instruit par lui-même. En effet, celui-ci abandonne ses études en pharmacie pour voyager en Europe et, à son retour, s'inscrit à l'École Normale Jacques Cartier. Mais Miller refuse de devenir instituteur, préférant entrer à l'emploi de l'Hôtel de Ville et ensuite du Bureau des Archives de Montréal. Sa formation en géographie, il l'acquiert par ses diverses lectures et aussi par ses relations avec un professeur de l'École Normale, l'abbé Adélarde Desrosiers. C'est dans le cadre de ses loisirs que Miller poursuit ses lectures et ses recherches et qu'il parvient, à publier ses ouvrages : *Terres et peuples du Canada* (1912), *Pour qu'on aime la géographie* (1920), *Mon voyage autour du monde* (1921) et enfin *Géographie générale* (1923). La compétence qu'il a acquise dans cette discipline semble suffisamment grande pour qu'on lui confie divers enseignements : d'abord une série de conférences au Monument national, sorte d'université populaire animée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et ensuite des cours à l'Université de Montréal, à la Faculté des Lettres et à l'École des Sciences sociales. Voir abbé Adélarde Desrosiers, « Un géographe », *L'Action française*, vol. XIII, no 5, novembre 1922, p. 300.

- La « parlure québécoise »

Si par le fond, la parlure québécoise demeure bien française -surtout française du dix-septième, avec des mots maintenant désuets chez l'ancienne mère-patrie – avec ses locutions d'une archaïque saveur, elle s'est enrichie de nombreux canadianismes que lui ont prodigués la si individuelle nature américaine, puis l'industrie, dans les villes surtout, la vie parlementaire et les autres institutions britanniques l'ont déjà fatalement imprégnée de mots, d'expressions qu'il lui est maintenant impossible de récuser (...)

Simple dans sa construction, mais fécond en tropes, en métaphores, le verbe laurentien se prononce ouvert, fortement scandé, agrémenté même de quelques accents circonflexes en trop ; ses syllabes élargies ont perdu de leur musique en se faisant ainsi plus nettes et plus amples, ce qui fait que Laurentiens et gens de France doivent, au début, se prêter une oreille attentive : l'accent est déplacé (...). Cette langue de pionniers paraît cependant destinée à s'éloigner de plus en plus du français moderne. À l'accent déjà renouvelé au respir de la terre nationale s'ajoutent des noms, des verbes nouveaux demandant leur droit de cité - signe indubitable d'une évolution sensible vers une autre langue néo-latine.

Le physique :

... ce type a le front plus élevé, mais non plus large, le nez largement aquilin est plus mince et la mâchoire inférieure même plus étroite que chez le Français d'Europe ; ses épaules sont amples et carrées ; mais sa stature moyenne, aux lignes assez régulières, n'excède pas cependant 5.6 pieds. Comme il a le sang plutôt chyleux, son teint - si les intempéries ne l'ont pas basané - reste plus blême que celui de ses voisins. Structure et musculature donnent à ces nationaux une étonnante supériorité sur leurs frères d'outre-atlantique ¹⁴ ».

Son « patriotisme », Miller le contient tout au long de l'ouvrage, sauf en conclusion où il se permet d'« exprimer son opinion personnelle au sujet des problèmes canadiens de l'heure » : son espoir est que « se réalise pour la Laurentie... son cantonnement sur un vaste territoire géographique autonome, ainsi ses vertus anciennes d'aménité, d'amour d'ordre, du beau et de la richesse, perpétuées dans des corps trempés d'endurance aux souffles vivifiants du nord, triompheront au rogne et utilitaire Anglo-saxon, car : un peuple est d'autant plus fort qu'il s'est heureusement assoupli à la nature de son milieu, l'alliance des institutions civiles aux caractères sociaux assure la stable existence d'une nation, et les cadres géographiques sont le premier élément constitutif des patries ¹⁵ ».

¹⁴ Miller, E., *Terres et peuples du Canada*, op. cit., pp. 110115. Parmi les diverses institutions sociales traditionnelles, Miller accorde une grande importance à la paroisse, qu'il considère comme le « créateur de traditions régionales, cellule de la pensée latine, gardien vigilant de la vie catholique, secret de la résistance à la conquête morale » p. 110.

¹⁵ *Ibid.*, p. 185.

« Apprendre le pays » constitue un élément du tout programme d'action nationale : le développement d'une conscience nationale n'est jamais en effet indépendant de l'identification à un espace géographique, à un territoire. Tout comme l'histoire, la géographie permet de construire une spécificité. L'on comprend dès lors l'impact qu'a pu avoir, au milieu des années 1930, la publication d'une série d'ouvrages écrits par un géographe français, Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français* (Montréal, Fides, 1935, 2 vols.). Cette contribution de la géographie à la constitution d'une identité s'exprimera aussi dans les écrits d'un autre géographe d'origine française, Pierre Desfontaines, qui identifiera le rang comme type de peuplement rural spécifique au Canada français ¹⁶.

La volonté de connaître le « pays » et de la nommer est aussi à l'œuvre en sciences naturelles ; elle est explicite dans l'œuvre d'un Marie-Victorin (1885-1944) dont les activités sont indissociablement intellectuelles et politiques : à la fois chercheur et vulgarisateur, scientifique et poète, celui-ci articule en effet ses activités à un projet national, celui de la survie du Canada français. Non seulement milite-t-il au sein de l'A.C.J.C. et tient-il des propos nationalistes, mais aussi il réalise une œuvre gigantesque, *La Flore laurentienne* (1935), dont la portée politique est indéniable ; par l'utilisation du terme « Laurentie » et par l'effort de dégager systématiquement les caractéristiques naturelles du territoire qu'occupent les Canadiens français ¹⁷, cet ouvrage s'inscrit en effet dans la lutte nationale.

À ces analyses d'observateurs étrangers ou québécois, on peut ajouter celle, fort étonnante pour un lecteur contemporain, d'un médecin-anthropologue, le Dr. George Montandon qui consacre en 1935 une quinzaine de pages de son livre *L'Ethnie française*, à l'étude de l'ethnie française au Canada : sur la base d'une classification qui tient compte de la pigmentation, de la stature et de l'indice céphalique (mensuration de la tête), celui-ci formule la conclusion qu'« à en juger d'après leurs portraits, le type nordique, franchement nordique, se reconnaît fréquemment chez les Anglo-Canadiens. Chez les Franco-Canadiens, d'après ceux que nous avons rencontrés et les photographies que nous avons sous les yeux, le type alpin nous paraissait très fortement représenté ». Mais sur la base d'une

¹⁶ Desfontaines, Pierre, *Le rang, type de peuplement rural du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953.

¹⁷ Le frère Marie-Victorin n'en reconnaît pas moins le « caractère artificiel » de la région laurentienne, celle-ci ne constituant pas, à son avis, une « division floristique naturelle de l'Amérique du Nord ». Tout au plus est-elle une « enclave englobant la partie du Québec la plus densément peuplée et la plus accessible » (*La Flore laurentienne*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2e édition, 1964, p. 3).

comparaison de deux documents photographiques, (*The Canadian Parliament, 1906 et Montréal et ses hommes politiques (1936)*), celui-ci nuance son affirmation : l'agglomération urbaine de Montréal aurait, par les brossages sociaux qu'elle favorise, « quelque peu atténué les types originairement plus marqués ¹⁸ ».

Mais plus que toute autre discipline, c'est l'économie qui est la plus souvent mise à contribution dans les cercles nationalistes. Ne dit-on pas fréquemment : « La question nationale est d'abord une question économique ». À l'École des Hautes Études Commerciales, les transformations que subit le Québec, en particulier au moment de la crise de 1929, provoquent une prise de conscience de la nécessité non seulement de former des hommes d'affaires et des comptables, mais aussi et surtout de « mettre, dans l'organisation de notre vie, plus de recherche, plus de savoir et plus de réflexion ». À cet égard, la contribution d'un Esdras Minville (1896-1975) qui est associé à l'institution à titre de professeur (en 1924), de directeur (de 1938-1950) et aussi de fondateur de la revue de l'École, *l'Actualité économique*, est exemplaire : il réussit en effet à lier « la chaire à l'action sociale », c'est-à-dire à « organiser la recherche économique » tout en poursuivant des objectifs nationalistes - « assurer à notre groupement national l'autonomie économique indispensable à l'exercice heureux de ses libertés politiques et à l'accomplissement de sa carrière ¹⁹ » - et aussi chrétiens. De son effort à comprendre « le problème national canadien-français », la manifestation la plus éloquente est la publication entre 1940 et 1945, sous sa direction, d'une série d'« Études sur notre milieu » qui constituent les premières recherches empiriques économiques réalisées d'une manière quelque peu systématique ²⁰.

Pour cet intellectuel, qui dès les premières années de l'Action française se rallie aux thèses nationalistes, la spécificité du Canada français ne fait pas de doute : il a retenu, selon l'abbé Lionel Groulx qui le présente à la Société Royale du Canada, qu'« il existe telles choses au Canada qu'une nationalité canadienne-française et une province de Québec, que ces deux entités politiques et nationales, existant de fait et droits, ont des problèmes angoissants ²¹... ». D'ailleurs, Minville a esquissé, du Canada français, un portrait non seulement économique mais aussi socio-culturel : même si elle doit beaucoup au « génie français », la culture canadienne-française apparaît d'abord « d'inspiration chrétienne », elle est celle

¹⁸ Montadon, George, *L'ethnie française*, Paris, Payot, 1935, p. 224.

¹⁹ Minville, Esdras, « la nécessité d'organiser la recherche économique », *Société Royale du Canada, Section française*, no 2, Année académique 1944-1945, p. 17.

²⁰ *Notre Milieu*, Montréal, Fides, 1942 ; *Montréal économique*, Montréal Fides, 1942 ; *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943 ; *La forêt*, Montréal Fides, 1944 ; *Pêche et Chasse*, Montréal, Fides, 1946.

²¹ Abbé Lionel Groulx, « Allocution », *Société Royale du Canada, Section française*, no 2, année 1944-1945, p. 13.

d'une « nation chrétienne » ; aussi ses caractéristiques principales sont-elles d'être spiritualiste, (primauté aux valeurs d'esprit et répugnance à toute forme de matérialisme), personnaliste (d'où culte de la liberté et refus de toute forme d'assujettissement et de collectivisme), communautaire (prédominance structurelle de la famille, de la paroisse, de la profession, etc.) et enfin qualitative (recherche d'une plus complète « humanisation ²² »).

Durant les années 1930 et 1950, que d'aucuns identifient à une période de « crise de la nationalité », ces discours sur la nation sont suffisamment nombreux pour que nous puissions en faire une anthologie volumineuse : le Canada français se voit alors doté d'une histoire, d'un territoire, d'une économie et d'une âme (ou d'une culture) qui lui sont spécifiques. La constitution d'une telle identité s'articule alors, pour plusieurs, à la défense de valeurs traditionnelles, à un conservatisme qui sera dit « clérico-nationaliste » et dont certaines variantes poussent au repli sur soi et au retour au passé (ou à la terre). Le premier enjeu est évidemment la langue, mais en autant qu'elle est « l'expression d'une culture et le véhicule d'une civilisation ²³ » : à l'utilitarisme et au matérialisme anglo-protestant, s'oppose la « France immortelle », celle de l'humanisme et du catholicisme. La culture n'est donc pas un handicap, un obstacle : cet ensemble de valeurs apparaît comme la condition de survie et de développement du Canada français.

²² Minville, Esdras, *L'économie du Québec et la science économique*, Montréal, Fides, 1979.

²³ Bastien, Hermas, *Le bilinguisme au Canada*, Montréal, Éditions de l'A.C.F., 1938, p. 185. Écrit par un professeur de philosophie, ce petit ouvrage a l'intérêt d'analyser non seulement l'histoire du bilinguisme au Canada mais aussi ses effets culturels et psychologiques : parce que le bilinguisme a des effets psychologiques néfastes sur les individus, il apparaît pour le Québec comme une « sorte de Cheval de Troie » qui est d'autant plus dangereux qu'il est manœuvré par des francophones. « Les pires ennemis de l'esprit français ce sont, écrit Bastien, les snobs, les arrivistes, les opportunistes, les optimistes, tous ceux-là que nos coterie nationales aident à se hisser et qui trahissent ». (Ibid., p. 153).

III. Le renouvellement des perspectives la québécitude

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'au milieu des années 1960, il est toujours, dans les écrits en sciences sociales, question du Canada français : Études sur le Canada français, Situation de la recherche sur le Canada français, le Canada français, aujourd'hui et demain, La Société canadienne-française, etc. Puis, progressivement, on n'en viendra qu'à parler du Québec, de la société québécoise.

« Nous utiliserons, précise Paul Chamberland, membre de la rédaction de la revue *Parti Pris*, le terme Québec et Québécois, de préférence à ceux de Canada français et de canadiens français. Le parti pris langagier recouvre une transformation des réalités. Québec ne sera plus une « province » mais un « pays », le nom d'une totalité et non celui d'une partie honteuse d'un ensemble désorganisé. Québec constitue l'antithèse irréductible du Canada, du moins de ce qui a été le Canada jusqu'à maintenant. Il y aura recouvrement, coïncidence entre le territoire, la nation, la patrie et la culture ²⁴ ».

De ce point de vue, la collectivité francophone ne peut plus être considérée comme un groupe ethnique, comme une minorité ethnique : au plan politique, elle est une nation, et au plan sociologique, une société, une véritable société avec son infrastructure économique, sa structure sociale (et ses classes sociales), son État (quoique tronqué), ses idéologies, etc. La constitution du Québec comme objet d'étude spécifique par les spécialistes en sciences sociales contribue à une telle « autonomisation » de la « Question du Québec », mais ce renouvellement n'est nullement indépendant du développement, dans les années 1960 et 1970 d'un néo-nationalisme, qui se caractérise moins par la défense d'une culture que par la formulation de revendications proprement politiques, donc relatives à l'État et qui aborde ouvertement la question de l'indépendance politique. Et de la « québécitude » il en est, durant ces années, plus que jamais question, mais l'adoption d'une perspective nationaliste, politisée et ouverte au changement, signifie une réorientation du tir : il y a en effet remise en question radicale de la dépendance. On le voit bien dans une revue politico-intellectuelle, *Parti Pris*, qui,

²⁴ Chamberland, Paul, « De la damnation à la liberté », *Parti Pris*, nos 9-10-11, été 1964, p. 75.

en ouvrant simultanément trois champs de lutte (laïcisme, nationalisme et socialisme), a un impact idéologique important au milieu des années 1960. Animée par de jeunes intellectuels (littéraires, philosophes d'abord, et puis rapidement, spécialistes en sciences sociales), cette revue relie la spécificité culturelle du Québec à son état de dépendance : le Québécois est un être colonisé, c'est-à-dire un « être minoritaire... qui ne se comprend que par l'existence de son corrélat, l'être majoritaire²⁵ ». Et, à la manière de Jacques Berque des Damnés de la terre et de la Dépossession du monde, l'on trace un portrait du colonisé québécois : celui-ci n'est pas seulement dépossédé (de son sol, de ses richesses, bref de l'économie) mais aussi dépersonnalisé. De cette dépersonnalisation, Paul Chamberland dégage ce qu'il appelle des « avances » : 1) l'auto-dénigrement (ou le masochisme national), le complexe des grands Manitous (soumission à la Couronne et à l'Église) 3) le dogmatisme, sur le plan moral, et le conformisme et le grégarisme, sur le plan social, et enfin 4) la recherche de soupapes de sûreté (la taverne, le culte du hockey, le « sacre », la recherche effrénée du confort matériel et du luxe criard, les défilés de la Saint-Jean-Baptiste, le culte des héros légendaires, etc.). Ce portrait du Québécois est évidemment très « sombre », négatif, mais n'a pour but que de « découvrir » et d'analyser nos « déficiences » pour permettre la « naissance de l'homme québécois ». Il ne s'agit donc pas de défendre une culture, mais bien de fonder une action (libération nationale et révolution populaire) pour renouveler une culture : « la mutation naissante de l'homme québécois constitue donc, conclut-on, l'objectif ultime et fondamental de la lutte actuelle d'émancipation politique et économique²⁶ ». Enfin s'il est un débat qui, ouvert par Parti Pris, suscite dans les milieux intellectuels de nombreux débats, c'est celui de la langue au Québec, d'une langue que l'on dit différente de la langue française (de France) : cette position provoque des réactions d'autant plus virulentes que la défense d'une langue québécoise ou « québécoise » conduit certains littéraires à recourir, dans leurs écrits, à la langue populaire, au « joual ».

Même si la « québécutude » demeure problématique, les sociologues et anthropologues, qui multiplient alors leurs activités de recherches, ne lui consacrent guère d'études quelque peu globales, qu'occupés qu'ils sont d'analyser la culture de « communautés » ou de groupes plus restreints (les « sous-cultures »). Des quelques analyses récentes de la québécutude, la plus fantaisiste est sans nul doute celle non pas d'un spécialiste des sciences sociales mais d'un publicitaire, Jacques Bouchard, qui sur la base de ses lectures et surtout de ses observations directes, identifie le « patrimoine génétique culturel » des Québécois à six racines vitales : de souche terrienne, en état de minorité. géographiquement

²⁵ Ibid., p. 83.

²⁶ Ibid., p. 79.

nord-américain, de religion catholique, d'origine latine et d'ascendance française. Ensuite il distingue plus de trente-six « cordes sensibles ». Tout y est ou presque : le bon sens, l'amour de la nature, la fidélité au patrimoine, le complexe d'infériorité, le bas de laine, l'étroitesse d'esprit, la recherche du confort, l'anti-mercantilisme, le mysticisme, le conservatisme, la xénophobie, le talent artistique, la sentimentalité, le manque de sens pratique, etc. Des qualités... et plusieurs défauts qui font du Québécois un être « hybride et paradoxal » : « comme celui-ci s'enchevêtre souvent dans la multitude de ses racines, il en tire des comportements contradictoires et primesautiers qui font frémir les manufacturiers et trembler les hommes politiques ²⁷ ».

La contribution de Marcel Rioux, *Les Québécois*, apparaît plus sérieuse : auteur d'études monographiques réalisées par le Musée de l'Homme d'Ottawa auprès de communautés rurales québécoises (Belle-Anse, l'Île Verte) et co-responsable d'une vaste enquête sociologique auprès de cinq milieux sociaux de Montréal (Aliénation et Idéologie dans la vie quotidienne de Montréalais francophones), ce sociologue engagé dans le mouvement nationaliste se donne pour tâche de présenter les « caractères originaux de l'homo quebecensis ». Mais d'entrée de jeu et avec la prudence qu'on lui reconnaît, Rioux note que cette collectivité francophone partage des traits avec d'autres peuples - la francité, l'américanité et la canadienité - mais qu'à travers l'histoire, elle est parvenue à se donner sa « propre individualité » et aussi à affirmer son identité. Chacun des chapitres de son ouvrage, *Les Québécois*, est consacré à la description des caractères originaux du « nouvel homme québécois » : d'abord sa langue (ou mieux ses langues, le français et, le « joul »), la religion catholique (dont l'influence demeure malgré la sécularisation de la société) et la tradition orale (qui se prolonge dans la chanson et dans l'humour), et ensuite un rapport particulier à l'espace ou à l'environnement naturel (le rang comme mode d'occupation du sol, l'alternance du chaud et du froid des saisons qui, jointe à la cohabitation avec une population anglophone, conduit à un « dédoublement de personnalité ») et un rapport aux autres (une certaine xénophobie, distance à l'égard de l'État et des administrations publiques, pratiques de coopération et d'égalité, etc. ²⁸).

²⁷ Bouchard, Jacques, *Les 36 cordes sensibles des Québécois*, Montréal, Éditions Héritage, 1978, p. 30.

²⁸ Rioux, Marcel, *Les Québécois*, Paris, Le Seuil, 1977. En ce qui concerne les pratiques de coopération et d'égalité et plus largement d'une faible prédisposition à la « concurrence agressive », Rioux se laisse un moment tenter par une hypothèse, celle de l'endogamie de la population, qui aurait favorisé la récessivité des gènes porteurs de tendances agressives. Il préfère revenir à une interprétation plus sociologique, celle qui renvoie au « mode de production des petits propriétaires », c'est-à-dire à un mode de production caractérisé par l'absence d'antagonisme social (pp. 152-154).

Mais dans cette analyse qui relève d'une psychologie collective, Rioux ne cherche pas à présenter une image totalement unifiée, cohérente et positive des Québécois francophones : non seulement leur situation de dépendance (de « dépossession », d'« aliénation ») et leur proximité d'avec les États-Unis (l'« américanisation ») provoquent des changements ou des variations plus ou moins grandes selon les milieux sociaux ou classes sociales, mais aussi elles créent des ambiguïtés. Ainsi, même si « le caractère prédominant chez les Québécois est dionysiaque », plusieurs traits de ce caractère ont été refoulés, laissant pénétrer une « influence apolienne » (flegme, mesure et maîtrise de soi des Anglophones). De plus, en raison des changements historiques rapides que connaît le Québec - le passage de l'âge de la paroisse à celui de l'électronique -, le Québécois apparaît à la fois comme un personnage folklorique encore lié à la campagne et comme un individu très bien adapté à la société nouvelle en gestation : ce « type d'humanité » réunit les traits contrastés de l'archaïsme et du futurisme », il laisse cohabiter « des institutions et des valeurs qui appartiennent à des âges différents ». Le portrait que Rioux brosse du Québécois d'aujourd'hui n'en demeure pas moins positif : non seulement cet américain qui parle français possède une spécificité culturelle mais aussi il « se veut québécois »... et cesse de se considérer comme minoritaire ».

Avec la transformation du mouvement nationaliste en parti politique et l'obtention de succès politiques, la représentation que l'on tend à se donner de la collectivité québécoise change, la critique de la québécity, de l'aliénation culturelle laissant place à l'expression de la « fierté d'être québécois ». Certes, l'inquiétude est toujours présente, et certains, chiffres en mains (données démographiques, économiques, etc.) en appellent à « l'urgence de choisir ». L'essayiste Pierre Vadeboncoeur publie *Le Génocide en douce* (Montréal, Parti Pris, 1976). Mais le regard que l'on porte sur les Québécois est beaucoup moins négatif. Certains des défauts que l'on attribuait aux Canadiens-français deviennent autant de qualités, les rendant « d'une certaine manière supérieurs » : le sens de la communauté, etc. Le retard (historique) se transforme en une chance, celle de faire l'histoire et d'affirmer, en Amérique du Nord, une culture originale. En plus d'établir une nouvelle législation sur la langue française (Loi 101), le Parti québécois s'engage, dès son arrivée au pouvoir, à se donner une politique globale de la culture. Et afin de (ré-) affirmer l'existence au Québec d'« un ensemble culturel spécifique et original », ce gouvernement, constitué d'une part importante d'universitaires, s'assure la collaboration étroite de sociologues dans l'élaboration d'une Politique québécoise du développement culturel²⁹. Même si ce document reconnaît la diversité des cultures au Québec (des minorités, des classes, des âges,

²⁹ Québec, Éditeur du Québec, 1978, 2 tomes.

etc.) et les nombreux emprunts, il n'en fonctionne pas moins à la « spécificité », celle d'une « culture québécoise de tradition française ». La culture, ici, ne se réduit ni à des objets de vie ni à des oeuvres de créations : elle est, au sens anthropologique, un « ensemble de manières de vivre ». Et à la question que l'on formule explicitement, « y a-t-il une culture québécoise ? », l'on fournit, après avoir rappelé que les francophones sont localisés sur « un territoire dont les limites correspondent à des frontières politiques », la réponse suivante :

« Ce qui, en premier lieu, s'impose, c'est le dessin d'une aire linguistique où progresse une expression culturelle. Deuxième constatation : il s'agit d'un fait de longue durée, inscrit dans l'histoire depuis des siècles. Troisième observation ; cette situation se reflète dans la conscience d'une identité ³⁰ ».

Mais, si ce n'est en référence à la langue et à un « héritage du passé » (patrimoine, etc.), la détermination de cette identité culturelle demeure floue : celle-ci renvoie vaguement à un « en dedans », à une « mentalité », voir à une « âme », bref à un « quelque chose » d'indicible. De ce « quelque chose », l'on dira qu'elle tient « de la force tranquille et de la résignation, de la fierté et de l'hésitation, de la joie de vivre et de la nostalgie, de la protestation et de l'espoir, du conservatisme et de l'audace, du goût de la paix et de la résistance farouche, de l'esprit sédentaire et du sens de l'aventure, du réalisme le plus pragmatique et du rêve le plus utopique tout à la fois ³¹ ». Enfin, même s'il est possible d'identifier des « forces positives à l'œuvre », (capacité à assimiler les emprunts, faculté de « durer, de défendre son être propre », « foi tenace en leur pays et en eux-mêmes », « une aptitude à la continuité dans la mutation », etc.), il n'en demeure pas moins qu'en raison de son histoire et du contexte géo-politique, cette culture québécoise de tradition française se trouve dans une « situation dramatique ». Quant aux conditions de la survivance - on préfère parler du « développement culturel », d'« épanouissement culturel », elles ne peuvent plus se réduire au seul « souvenir » : elle relève de plus en plus du « projet », d'un « défi à relever ». « Son image culturelle, c'est, précise-t-on, elle-même (la société québécoise) qui la fera, ou bien elle disparaîtra dans le tout nord-américain ³² ».

³⁰ Ibid., Tome 1, p. 46. Nous soulignons.

³¹ Ibid., p. 49.

³² Ibid., p. 56.

IV. Mobilisation et distinction. Les incertitudes

[Retour à la table des matières](#)

La variation des discours sur le Québec montre bien ce qu'est la « québécoisité » : une identité, une représentation de soi qui n'a de force qu'en autant qu'elle est affirmée, reconnue. Cette affirmation et cette reconnaissance prennent, si l'on veut quelque peu simplifier la complexité du processus, deux formes principales, qui correspondent à deux aspects centraux de la dynamique des relations sociales propres à toute collectivité ou société. Un premier mode de constitution ou d'expression de l'identité est tout simplement inter-relationnel : les membres d'un groupe ou d'une collectivité en viennent, à travers les diverses interactions et conversations qu'ils ont entre eux et avec les membres d'autres groupes, à se reconnaître et à se différencier, évidemment par l'usage même d'une langue mais aussi par tout un ensemble de manières d'être (habillement, posture, etc.) et d'activités (sports, vacances, consommation, etc.), bref par un mode de vie. Ce mode d'expression de l'identité collective s'inscrit dans un aspect important de toute dynamique sociale, à savoir la logique de la distinction³³, et implique, pour une collectivité économiquement ou politiquement dominée, un rapport à l'autre qui ne peut être qu'ambigu (opposition et identification).

Il est un autre mode de constitution de l'identité collective qui s'articule au premier et le consolide : ce mode peut être dit institutionnel en ce sens qu'il correspond à l'intervention d'institutions (école, musée, etc.) et que, fonctionnant à l'emblème et au symbole, il confère à l'identité collective une dimension proprement institutionnelle à la fois juridique (législations, etc.) et matérielle (drapeau, monuments et lieux publics, statues, etc.). Les diverses interventions ont un caractère manifestement politique : elles sont orchestrées par des gouvernements et des organisations politiques et s'inscrivent dans un aspect de la vie sociale qui peut être identifié à la logique de la mobilisation. Sous cet aspect, l'identité collective, qui prend souvent la forme du nationalisme, est de l'ordre de l'idéologie : « Le nationalisme, écrit l'anthropologue Bernard Bernier, c'est

³³ À ce sujet, voir P. Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

l'identité pratique collective, issue de la vie en commun, mobilisée en vue de la construction d'une entité politique nouvelle ³⁴ ».

Pour mieux comprendre la distinction analytique entre ces deux modes d'expression de l'identité collective, distinction qui renvoie dans une certaine mesure à celle opérée par Gramsci entre « société politique » (État et partis) et « société civile », l'on peut se référer aux deux façons différentes qu'on a de souligner la Fête nationale de la Saint-Jean : d'un côté les grands événements publics (parade, spectacle à la Montagne, etc.), de l'autre, les petites fêtes de quartier et les « échanges entre voisins ». Mais force est de reconnaître que l'une et l'autre logiques sociales sont étroitement liées : le Chanoine Lionel Groulx, pour ne prendre qu'un exemple, ne construisait pas seulement des symboles, des héros (Dollard des Ormeaux), il suggérait aussi un mode de vie et une éthique (refus des mariages interethniques, etc.). De plus, la façon dont les deux logiques s'articulent caractérise une conjoncture socio-politique : il y a des conjonctures qui fonctionnent à la distinction et d'autres, à la mobilisation. Des premières, on peut donner l'exemple des années d'après guerre caractérisées par une ouverture au monde et, avec la prospérité économique, un mode de consommation dit « de masse ». En comparaison, la décennie 1970 apparaît beaucoup plus marquée par la mobilisation, au point de donner au mode de vie (habitat, musique, etc.) une dimension politique : tout, du lampadaire au livre de recettes, en passant par les objets d'art, est devenu « québécois » (explosion des métiers d'art, développement d'une architecture et d'une décoration de la maison québécoise, multiplication de groupes de chansonniers et de musiciens « folkloriques », diffusion d'une « peinture régionaliste » avec petites maisons et piquets de clôture, mouvement de « retour à la terre », etc.). Un temps, le Québec -à la fois les fonctionnaires par leurs politiques culturelles et les gens dans leur vie quotidienne -, a fonctionné, dans son ensemble, « au patrimoine » et s'est laissé emporté, comme le notera le politicologue Daniel Latouche, dans un véritable « délire verbal ³⁵ » : les périodes où la logique de la mobilisation prédomine sont celles où se multiplient les discours « de la fierté ». Dans l'articulation des logiques de la mobilisation et de la distinction, il faut reconnaître le rôle déterminant que jouent, en raison même de leur position sociale et de leurs conditions économiques, les couches sociales, identifiées aux « classes moyennes » (cadres moyens, techniciens et personnel hautement qualifié, spécialistes des relations humaines, professeurs, etc.) et en particulier les intellectuels : parce que le « capital » dont elles disposent est principalement culturel (haute formation scolaire, maîtrise de la langue française,

³⁴ Bernier, Bernard, « L'opposition du nationalisme en Occident : les contextes historiques », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 7, no 2, 1983.

³⁵ Latouche, Daniel, *Une société de l'ambiguïté, Libération et récupération dans le Québec actuel*, Montréal, Boréal Express, 1979.

culture générale et loisirs culturels, etc.), leur mobilité sociale prend, comme on le voit, dans les années 1960 et 1970, la forme d'une mobilisation politique caractérisée par un fort « investissement » dans la nationalité et par un renforcement de l'État (québécois ³⁶).

Depuis la fin des années 1970, il y a manifestement un « essoufflement » du nationalisme, une certaine démobilitation ; le « québécutude » redevient un mode de vie parmi d'autres, un mode de vie auxquels s'identifient certains groupes et individus mais auxquels d'autres s'opposent parfois violemment, préférant par exemple voir et vivre « à la moderne », avec ouverture sur le monde, sur l'international (New York, etc.). L'identité culturelle se constitue moins en relation à des actions politiques qu'en référence à des pratiques culturelles particulières et par là, à des modes de vie. D'ailleurs les formes d'action politique actuellement les plus significatives, subjectivement et objectivement, sont celles qui s'articulent, se subordonnent à l'organisation d'un (nouveau) mode de vie : féminisme, écologisme, etc. Des hommes politiques, des ministres quittent la politique pour vivre leur « vraie » vie...

La mobilisation politique nationale apparaît d'autant plus difficile que les effets de la crise, qui, certes perceptibles au niveau de l'économie (restructuration du champ des entreprises), de l'État (réduction des budgets et des champs d'intervention) et aussi de la situation de groupes et de couches sociales (chômage), ne se sont pas, pour chacun d'entre eux, traduits en position politique précise. Certains parlent d'un « vacuum » : il serait plus exact de dire que la « solidarité nationale » a fait place à une multitude de pratiques et de stratégies, qui allant du repli corporatif à la fuite (spiritualiste, etc.) en passant par l'assimilation, ressemble à une « débandade ». L'incertitude n'est pas seulement subjective, elle est aussi structurelle : rien n'est certain, ni pour la collectivité francophone dans son ensemble ni pour aucun de ses membres. D'où les nombreuses manifestations d'ambivalence, d'ambiguïté et aussi la recherche, au plan politique et économique, de formules intermédiaires ou conciliatrices. Et tous ceux, plus nombreux qu'on ne le pense, dont l'« avenir » apparaît plus directement lié aux activités de la grande entreprise (habituellement non contrôlée par des francophones) et/ou à l'action du gouvernement fédéral risquent de prendre distance par rapport au nationalisme politique et aussi à la « québécutude ». La « marche vers l'indépendance » n'est donc pas, comme d'aucuns le prétendent, irréversible : les « avancées » et les « reculs » sont largement fonction de la

³⁶ Voir nos analyses : Marcel Fournier, « La question nationale : les enjeux », Possibles, vol. 1, no 2, hiver 1977, pp. 7-19 ; « La question nationale : enjeux et impasses », in J.F. Léonard, La chance au coureur, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, pp. 177-192. [Textes disponibles dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

dynamique sociale elle-même, en particulier de l'articulation, difficilement prévisible, des logiques de la mobilisation et de la distinction. La désarticulation est actuellement telle que le mouvement nationaliste est amené à se dédoubler en deux organisations politiques, l'une, le Parti Québécois, luttant au niveau provincial pour l'Indépendance du Québec et, l'autre le Parti Nationaliste (et pourquoi pas Canadien-français), oeuvrant, au niveau national-fédéral, à la défense des intérêts des Francophones. Cet hydre à deux têtes, auquel il renaîtra une autre dès qu'on lui en coupera une, est l'institutionnalisation même de la position historiquement ambiguë de la collectivité québécoise de langue française : une minorité ethnique face aux autres et, face à nous-mêmes, une nation.

Fin du texte